

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

ARRONDISSEMENT
de BRIANCON

CANTON DE LA
GRAVE

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

Nombre de
conseillers :

En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

OBJET:
Les Mélèzes
Enquête publique
pour déclassement
domaine public

40/2025

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 005-210501813-20251216-D402025-DE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-cinq et le 16 décembre à 17 heures 30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier FONS, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 10 décembre 2025

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Béatrice ALBERT, David LE GUEN, Catherine PATTE RULFO, Gilles JUGE, Élodie LEFEBVRE, Jean-Pierre JACQUIER.

Absent : David AMIEUX, Sylvain PROTIERE, Valérie BUCH.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Béatrice ALBERT

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Mr et Mme Allirand, Gîte/ auberge les Mélèzes à Villar d'Arène bénéficient d'une autorisation d'occupation du Domaine Public afin d'installer la terrasse de leur établissement.

Mr et Mme ALLIRAND souhaitent acheter cet emplacement et le conseil municipal doit se prononcer sur la possibilité d'intégrer cette parcelle dans une procédure de déclassement avec enquête publique.

Monsieur le Maire rappelle que La Commune a demandé l'avis d'IT05 sur l'opportunité de la procédure de déclassement.

A la suite de l'avis réservé d'IT 05, la commission d'urbanisme réunie le 17 avril 2024 s'est prononcée et refuse la cession de cette parcelle.

Le conseil municipal délibère :

- votants : 8
- pour : 7
- contre : 1 (Mme PATTE- RULFO Catherine)

Après délibération, le conseil municipal autorise le Maire à lancer l'enquête publique en vue du déclassement de ces terrains et à signer tout document nécessaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier FONS

